

MODIFICATION DE LA LOI D'APPLICATION SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Un soutien universel pour compenser des charges familiales toujours plus importantes

Le Grand Conseil a décidé aujourd'hui en première lecture de soutenir le projet de modification de la loi d'application sur les allocations familiales du Conseil d'Etat, prévoyant de reprendre exactement les montants d'augmentation des allocations familiales figurant dans notre initiative.

Notre initiative a clairement donné une orientation aux débats, car les députés ont bien compris le sens de nos revendications pour les familles.

Le Grand Conseil a opté pour un soutien généralisé aux familles de ce canton et nous sommes satisfaits de ce vote.

Il a aussi compris l'importance de ne pas apporter un soutien uniquement aux familles modestes, mais également à celles de la classe moyenne qui pourront compenser partiellement les coûts toujours plus élevés des enfants.

Ces augmentations des allocations familiales seront une bouffée d'oxygène pour les familles et pourront être injectées directement dans le circuit économique.

Nous formons le vœu que les députés confirment ce vote en 2ème lecture afin que nous puissions retirer notre initiative et faire entrer en vigueur cette modification au plus vite.

Renseignements complémentaires

Carole Furrer, présidente des SCIV
Bernard Tissières, Coordinateur des SCIV
Juri Theler, Regionalverantwortlicher SYNA

☎ 079/524.66.74

☎ 079/416.22.58

☎ 079/ 617.99.97